

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat
DAP2

Mme Isabelle LEMANS

CANDIDATURE POUR LE TABLEAU D'AVANCEMENT

D'APAE AU TITRE DE 2016

I- Conditions d'inscription

Conformément au décret n°2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié, peuvent faire acte de candidature les attachés de l'éducation nationale justifiant d'au moins 7 années de services publics effectifs dans un corps civil ou cadre d'emploi de catégorie A ou de même niveau, ET ayant au moins 1 an d'ancienneté dans le 9^{ème} échelon du grade d'AAE.

Ces conditions sont appréciées au **31 décembre 2016**.

II- Situation administrative arrêtée au 31 décembre 2016

Nom d'usage :	Grade actuel : Attaché d'Administration de l'Etat
Nom de famille :	Date de nomination AAE :
Prénom :	Modalité d'accès dans le corps des AAE : <input type="checkbox"/> Par concours <input type="checkbox"/> Autre - Préciser.....
Date de naissance :	Echelon actuel :
Affectation actuelle :	Depuis le :
.....	
.....	
Depuis le :	Préciser si vous avez assuré les fonctions suivantes : <input type="checkbox"/> au cours de l'année scolaire 2015/2016, des fonctions listées dans l'arrêté du 16 mai 2014 fixant la liste des fonctions mentionnées dans le cadre l'accès au GRAF <input type="checkbox"/> dans les 5 dernières années, l'intérim ou remplacement d'un attaché principal plus de 5 mois consécutifs <input type="checkbox"/> dans les 5 dernières années, des missions particulières (maître d'apprentissage, tutorat de fonctionnaires stagiaires, membre de jury de concours, formateurs) à l'initiative de l'administration
Fonctions exercées :	
Ancienneté Fonction Publique : (tous services de stagiaires, titulaires et non-titulaires validés) /___/ ans /___/ mois /___/ jours	<u>ET fournir obligatoirement tous les justificatifs</u>

